

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Pages damaged/
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>									

LE PROPAGATEUR

Volume VIII.

1er Février 1896,

Numéro 23.

BULLETIN

* * Canada.—Dieu a rappelé à lui son fidèle serviteur, notre bien aimé prédécesseur en cette Revue, M. Adolphe Bellay.

Toute la presse de Montréal, sans distinction de parti, a fait de lui le plus magnifique éloge que puisse ambitionner un homme : il fut juste, il fut bon.

Catholique ardent, sans afféterie, il aimait Dieu tout simplement —et tout simplement encore aimait son prochain comme lui-même—. Ce qu'il gagnait, il le donnait tout aux pauvres : un peu avant d'aller recevoir sa récompense au ciel, il engageait sa montre, afin de pouvoir aider un de ses malheureux compatriotes dans la plus profonde détresse. Il savait se faire suppliant pour obtenir quelque chose pour ses préférés, les préférés de Dieu.

Avec un saint évêque de France ; avec le saint Pontife Pie IX, nous redisons que l'homme charitable ne peut périr éternellement !

Nous osons prier les fidèles lecteurs du *Propagateur* de faire l'aumône d'une prière à cet homme qui a fait l'aumône de tout ce qu'il avait, de sa vie même : il était toujours en route, quoique souffrant, pour procurer quelque place à tous ceux qui recouraient à lui.

—Le diocèse de Montréal vient de faire une grande perte dans la personne de M. l'abbé Aubry, ancien curé de Saint-Jean, mort à Sainte-Thérèse, le 8 janvier à 4 heures après-midi.

C'était un prêtre selon le cœur de Dieu. Ses funérailles, présidées par son cousin, S. G. Mgr Bruchési, notre révérendissime archevêque, eurent lieu le 12 janvier, au milieu d'une grande affluence de membres du clergé et de laïques.

—La Mort, jamais lasse, avait marqué une victime encore dans le diocèse de Trois-Rivières. Le 7 janvier, mourait, à Trois-Rivières, M. le chanoine Jean-Octave Prince, prévôt du chapitre de la cathédrale et curé de Saint-Maurice. Il était âgé de 72 ans, avait été ordonné prêtre à Saint-Grégoire le 31 août 1851.

Son nom est attaché à toutes les grandes œuvres de charité qui ont été accomplies dans le diocèse de Trois-Rivières.

Il aimait la jeunesse, et sut le prouver en facilitant à bien des jeunes gens leur entrée au collège.

La Charité !... Oh ! quelle vertu au-dessus de toutes !

—Le Rev. M. Fréd.-Ang. Oliva, curé de St-François de Montmagny a rendu sa belle âme à Dieu au mois de janvier dernier.

—Nous publions aussi les noms des Religieuses décédées depuis le commencement de janvier :

Sœur Marie Aimée du Sacré-Cœur, née Ida Charette, des sœurs de Sainte-Anne de Lachius ; sœur Marie de l'Immaculée-Conception, née Hélène Jacques, de la communauté du Précieux Sang de Montréal ; sœur Marie Jean de Jésus, née Georgiana Skelly,

des sœurs de Sainte-Anne de Lachine, et sœur Rose de Lima Provost dite Savaria, des Sœurs Grises de Montréal.

Nous ne faisons point à nos morts le souhait païen des païens : Que la terre leur soit légère ! mais, humblement, nous adressant à Dieu nous disons : Donnez-leur le repos éternel !

—M. r Bégin a fait récemment les changements suivants dans le clergé du diocèse de Québec :

M. l'abbé Godbout, vicaire à Saint-François de Beauce, est transféré à Saint-Romuald. Le Rév. M. A. Boissinot, curé de St-Philippe de Néri, devient curé de Saint-François de Montmagny. Le Rév. M. L. O. Tremblay, assistant à Saint-Jean Port-Joli, devient curé de Saint-Philippe de Néri. Le Rév. M. C. Picher, vicaire de Saint-Romuald, devient desservant de la mission dernièrement établie à la Jonction de la Beauce.

—Le Parlement de Québec a clos sa session le 15 janvier.

—La Chambre des Communes, à Ottawa, reprend ses travaux le 3 février courant.

Fasse Dieu que nos gouvernants ne dévient pas de la ligne que leur a si magistralement tracée le Saint Père dans son Encyclique *Affari vos*.

—Les élections municipales du 20 janvier dernier ont porté à la mairie de Montréal M. Raymond Préfontaine. On espère qu'il apportera de l'ordre et de la méthode dans la direction des affaires municipales de la grande cité. Nous nous permettons de lui rappeler son devoir strict de veiller à la classe si intéressante des ouvriers, des pauvres, des humbles. Les riches ont leur or pour les protéger : les pauvres n'ont rien, ni personne !

* * *

* * * Rome.—Un journal des Etats-Unis prétend qu'un article important quant à la forme de gouvernement à conseiller à l'Italie, article paraissant inspiré du Vatican, a paru dans la célèbre revue la *Civiltà Cattolica*. Cet article préconiserait, comme solution de la question entre le Vatican et le Quirinal, l'établissement d'une République italienne.

Nous ferons deux observations sur l'article, non de la *Civiltà Cattolica* que nous n'avons pas lue, mais du journal des Etats-Unis, auquel nous empruntons ces on-dit : 1^o La *Civiltà Cattolica* est très aimée du Saint Père et, maintes fois, a été bénie et louée par les augustes pontifes Pie IX et Léon XIII; nous ne sachions pas que ce soit "l'organe du Vatican et du Pape", encore que le Vatican s'en serve parfois ; 2^o le Saint Père ne posera aucun acte, ne dira aucune parole, n'autorisera aucun écrit pouvant amener une révolution, fomenteur une insurrection.

Nous savons que l'insurrection peut être un devoir sacré : ce n'est point ici le lieu d'entrer dans les développements devant prouver ce que nous avançons. Mais le Saint Père n'y poussera certes pas.

—Dans son discours en réponse aux vœux du Sacré-Collège,

vœux présentés selon l'usage de Rome (ce devrait être l'usage de tous les catholiques) la veille de Noël, le Souverain Pontife demande la paix pour le monde entier, bien que la vie de l'homme sur la terre soit un combat. Pour obtenir cette paix, dit fort justement le Saint Père, il faut " l'observance des lois et des exemples que nous a laissés notre Rédempteur Jésus-Christ : chaque fois que l'homme s'éloigne de Notre-Seigneur, il perd la paix ; ne la recouvrant qu'en se rapprochant du divin Modèle ". — Puis, le Souverain Pontife revendique à nouveau la liberté du Pontife Romain.

Le pape fait ressortir que la majorité des Italiens catholiques veut l'indépendance du Saint-Siège ; que c'est une faute que de ne pas écouter le vœu de la majorité, et " c'est pire encore de mettre en un même faisceau des citoyens pacifiques et les factions subversives."

L'Etat (Italien) devrait entrer dans la voie des justes réparations " Quand donc (cette conduite) fut-elle déplacée ? " dit le Saint Père.

—L'archevêque de Naples, Mgr Sarnelli, vient de mourir, juste un an, jour pour jour, après le cardinal Sanfelice, auquel il avait succédé. Naples est un des sièges les plus importants de l'Italie, et c'est peut-être le plus difficile à gouverner.

.

. **France.**—De violentes polémiques ont été soulevées, en France, autour d'une affaire de trahison, et ont failli soulever le peuple.

L'académicien en herbe, ou, si vous le préférez, l'académicien manqué, le filandreur et diffus Zola, a pris fait et cause pour les juifs.

A lui, nous souhaitons sans le moindre scrupule, que la terre lui soit légère (sans allusion aucune à quelqu'une de ses œuvres.) Le gouvernement français a enfin donné l'ordre de poursuivre cet insulteur de l'armée et du pays. Il était temps ! L'agitation eût amené la chute du ministère.

Aux dernières nouvelles, l'agitation semblerait augmenter, à Paris surtout. Le peuple porte des bannières sur lesquelles on peut lire : " Mort aux Juifs ! " — Dans le midi de la France, on a pillé des magasins juifs, on en a brisé portes et fenêtres. Le châ-timent commencerait-il ?

—La France vient d'éprouver une perte nouvelle et plus sensible que celle qu'elle ferait de ses hommes d'Etat : S. G. Mgr Prosper-Auguste Dusserre, archevêque d'Alger, à la suite d'un froid contracté la veille de Noël. Mgr Dusserre était né à Avesnelle (Nord) le 30 avril 1833. Etant soldat, il fut blessé au glorieux combat d'Icherriden, en Kabylie. La balle, logée dans le poumon, ne fut extraite qu'il y a peu d'années. Il fut sacré évêque de Constantine et d'Hippone le 15 décembre 1878 ; nommé coadjuteur de

S. Em. le cardinal Lavigerie avec future succession, par décret du 4 février 1880, préconisé en cette qualité dans le consistoire du 27 février de la même année avec le titre d'archevêque de Damas. Le 26 novembre 1892, il succédait au regretté Cardinal. Mgr Dusserre était comte romain et assistant au trône pontifical.

—Le jury de la Cour d'assises de la Seine, après une heure de délibération, a acquitté tous les accusés dans le procès de Panama, ces accusés ne constituant que le menu fretin, alors que les gros voleurs se pavanaient librement dans Paris, la boutonnière fleurie de la Légion d'honneur. Triste, triste !..

—Un procès sur les faux diplômes de palmes académiques a permis de constater que le ruban violet se donne au premier venu, "sur la recommandation d'un employé, fût-il subalterne, sans vérification de l'Etat civil ni du casier judiciaire et sans enquête sur les antécédents des individus". — On comprend, sans excuser sa conduite, l'humiliation de ce vieux professeur de Caen qui, devenu après quarante ans officier d'Académie, et apprenant qu'il partage cette distinction avec des repris de justice et des indignes : "Je me suicide, écrit-il, ne voulant pas continuer à vivre dans un siècle pourri."

Voilà qui est rassurant pour les Canadiens faisant partie de cette...chevalerie ?...

—Un fait consolant dans tous ces avilissements, c'est le retour à la Foi de ses jeunes années de l'illustre poète aux sentiments si doux, si pleins de noblesse : François Coppée. A peine en a-t-on dit un mot dans nos journaux. L'auteur si aimé a écrit des lignes admirables, où son cœur se fixe dans chacun des traits de sa plume. Nous ne pouvons, à notre regret, citer tout ; mais nos fidèles abonnés nous permettront de glaner çà et là quelques pensées.

François Coppée raconte comment, étant malade, il s'est senti touché par la grâce. Il a un superbe mouvement de pitié pour le dédain qui accueillera, chez "ses" contemporains, l'annonce de sa conversion. Il expose ce que doit être la vie : c'est si bien notre sentiment, ce doit si bien être celui de tout homme reconnaissant son indignité, son peu de valeur, que nous citons un paragraphe entier :

" Dans la vie—dure pour beaucoup, médiocre pour la plupart, et, pour quelques privilégiés seulement, semée de quelques beaux jours—il n'y a vraiment qu'un bonheur et qu'une joie : *aimer*. Mais telle est l'infirmité de la nature humaine que nous n'aimons, c'est-à-dire que nous ne faisons à autrui le don de nous-mêmes, qu'avec le désir d'un don réciproque, Or, rien n'est plus rare qu'un sentiment tout à fait partagé, et tel qui aime jusqu'au dévouement, jusqu'au sacrifice, ne rencontre souvent que de l'indifférence, et parfois l'ingratitude et la trahison—de sorte que le sentiment qui nous inspire nos meilleurs espoirs est aussi, presque toujours, la source de nos pires déceptions et de nos plus amers chagrins."

Plus loin, il dit :

“...le Christianisme... veut que nous aimions notre prochain comme nous-mêmes.—Vous entendez bien, *comme nous-mêmes*.—Mais il prétend que nous aimions sans exiger de retour, avec un entier désintéressement ; enfin—comme dit le peuple en son langage naïf et profond — que nous aimions pour l’amour de Dieu.

“ Savoir souffrir ! Savoir aimer ! Voilà le précieux secret que j’ai découvert dans l’Evangile pendant ma maladie...”

“ Ah ! si les malheureux savaient mieux souffrir et si les heureux savaient mieux aimer, quelle aurore de paix et de bonté se lèverait sur le monde !

“... sa miséricorde (de Dieu) est pareille à l’ingénieuse charité de ses admirables servantes, les Petites Sœurs des Pauvres, qui, avec quelques haillons et le rebut des cuisines, habillent et nourrissent les vieillards indigents.”

Que François Coppée a donc raison : si les malheureux savaient mieux souffrir, et si les heureux savaient mieux aimer !...

.

** **Angleterre.**—Le 16 janvier, à 9 heures du soir, mourait, en Angleterre, le Très Honorable M. Charles Pelham Villiers, député de Wolverhampton à la Chambre des Communes depuis 1835, sans interruption. Aussi, l’avait-on surnommé le *Père de la Chambre des Communes*.

—Les hommes d’Etat de la Grande Bretagne ont l’air vraiment affoiblis ! Hier, ils faisaient des *mamours* à la France, et en recherchaient l’amitié ; aujourd’hui, au sujet d’un droit que s’est acquis la France en Afrique, ils veulent partir en guerre !

Pendant ce temps, les Russes et les Allemands se partagent quelques lopins de la Chine... Oh ! des lopins ! C’est par euphémisme : car ils ne se contentent que de morceaux mesurant des milliers de milles carrés.

Quand on prend de... la Chine, ou n’en saurait trop prendre ! Cela paraît ramener les Anglais à de meilleurs sentiments.

On prétend que, furieux de se voir supplantés dans l’Extrême-Orient par la Russie qui a occupé Port-Arthur, et l’Allemagne qui a pris Kiao-Tchéou, les Anglais auraient à leur tour occupé Port-Hamilton, à l’extrémité méridionale de la Corée, et cherchent à se rapprocher de la France.

C’est une vraie bouteille à l’encre ! Bien fin qui comprendra !... Albion, Albion !...

—La peste, la terrible peste bubonique, exerce à nouveau ses ravages dans les Indes anglaises : durant la semaine du 9 au 15 janvier, il y eut 851 décès, portant le nombre total à 1540 personnes mortes. Et combien ne sont pas connues !—On sait qu’il suffit d’un rat dans un navire venant de là ; d’une guenille même, pour jeter ce terrible fléau partout, dans l’ancien et dans le nouveau monde. —Que Dieu nous évite ce malheur épouvantable !

ODÉRIC.

NOËLS ANCIENS DE LA NOUVELLE-FRANCE

Par Ernest MYRAND (1)

(suite)

Après Jean de Brébeuf, Martial de Brives, Surin, Joseph de la Colombière, Pellegrin apparaît sur l'affiche. Je voudrais l'y fixer en lettres d'or, rutilantes dans une belle lumière de soleil, car ce nom-là est bien celui du Père des Noël's Anciens de la Nouvelle-France. ✻ Simon-Joseph Pellegrin, littérateur français, naquit à Marseille en 1663. Il entra fort jeune dans l'ordre des religieux servites. En 1703 il envoya au concours de l'Académie française une épître et une ode où il célébrait *le glorieux succès des armées de Sa Majesté* ; on accorda le prix à la première de ces pièces qui avait quelque temps balancé les suffrages avec la seconde. Cette singularité ayant causé du bruit, Madame de Maintenon voulut connaître cet auteur, heureux rival de lui-même, et lui accorda, sur sa demande, un bref de translation dans l'ordre de Cluny ; puis il fut sécularisé. Fixé désormais à Paris et libre de s'abandonner à son goût pour les lettres, l'abbé Pellegrin, qui n'avait point de fortune, imagina, pour subsister, d'ouvrir chez lui une boutique de madrigaux, de compliments et d'épigrammes pour toutes sortes d'occasions. Il les vendait plus ou moins cher selon les gens et aussi selon le nombre de vers et leur différente mesure. A cette ressource précaire il en ajouta une autre : celle de travailler pour les théâtres alors établis à Paris et, en particulier, pour celui de l'Opéra Comique. Ce qui fit dire plaisamment au poète Rémi :

*Le matin catholique et le soir idolâtre,
Il dînait de l'autel et soupaît du théâtre.*

L'archevêque de Paris l'ayant mis en demeure de choisir entre la messe et l'opéra, l'abbé Pellegrin opta pour ce dernier et fut interdit. Sans vouloir excuser, en cette circonstance grave, la conduite de Pellegrin, il convient, en toute justice, de rappeler qu'il embrassa l'état religieux très jeune, contre son gré, pour obéir à son père. Ce qui explique ce naufrage moral, conséquence inévitable de toutes les vocations forcées. Ses protecteurs le sortirent d'embarras en lui procurant une pension sur le *Mercur*e où il rédigea la partie des spectacles. Ce qu'il retirait de ses travaux il le donnait à sa famille qui vivait dans la gêne, et il se refusait souvent à lui-même le plus nécessaire. Deux choses contribuèrent au discrédit dans lequel il tomba : son extérieur négligé, et sa difficulté à s'exprimer. Il affichait parfois une sorte de vanité naïve qui lui valut d'amères sarcasmes et le fit cribler de traits satiriques. On

(1) Enregistré conformément à l'acte du parlement du Canada en l'année 1897 par Cadieux & Derome.

raconte, entre autres anecdotes, qu'après la première représentation de *Méropé*, un bel esprit, nommé Dumont, entra au café Procope en s'écriant : " En vérité, Voltaire est le roi des poètes ! " — " Eh ! que suis-je donc, moi ? " demanda Pellegrin d'un air piqué. — " Vous en êtes le doyen ! " répliqua Dumont.

Si la vanité de Pellegrin était excessive, sa probité littéraire était absolue. Il s'indignait quand on lui attribuait la paternité de poésies, remarquables d'ailleurs, mais dont il n'était pas l'auteur. Sur ce point-là le poète-abbé se montrait d'une susceptibilité extrême et il protestait hautement. Si fort même que l'on est tenté de confondre l'indignation de cet honnête écrivain avec la fausse modestie d'un orgueilleux. C'était peut-être aussi un habile moyen de se faire une réclame.

Pellegrin fut un auteur fécond ; il composa des tragédies, des opéras, des vaudevilles, des *Poésies chrétiennes*, des *Noëls nouveaux* qui ont eu plusieurs éditions, des recueils où il ajusta sur des airs d'opéra et de vaudeville l'histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, les *Psaumes*, les *Dogmes* de la religion, les *Proverbes* de Solomon, l'*imitation* de Jésus-Christ, etc.—Il mourut à Paris, le 5 septembre 1745, à l'âge de soixante-douze ans.

Je n'ai à m'occuper ici que d'une seule œuvre de Pellegrin : les *Noëls Nouveaux* (nouveaux en 1701). Contenus dans six recueils (1) ils atteignent au nombre menaçant de 176 ! *Horrible dictu !*

Que mes lecteurs ne s'effraient point toutefois. Je ne suis pas en train de critiquer cette grosse de cantiques où la treizième douzaine est donnée par surcroît avec une générosité de boulanger en liesse. Nos ancêtres canadiens-français chantèrent tous ces noëls et bien d'autres encore ; l'événement en est sûr ; encore la certitude la plus absolue ne constituerait pas une raison de les rééditer en bloc. Pour vingt très beaux cantiques que nous allons étudier il en est cent autres d'une telle indigence que leur pauvreté réclame, comme une aumône urgente, les ténèbres et le silence d'un oubli éternel. Il se présente, en effet, pour dix-huit de ces compositions religieuses, un travail de comparaison du plus vif intérêt pour qui le veut poursuivre au triple point de vue historique, musical et littéraire. Cette étude m'a séduit, et je ne crois pas être présomptueux en soutenant qu'elle aura quelque attrait pour les curieux et les artistes.

Le titre du livre de Pellegrin se lit comme suit : " POÉSIES

(1) Premier Recueil—Paris, 1708, 4ième édition, — contient	18	noëls
Second " " " " " "	43	" "
Troisième " " 1707, 2nde " " "	32	" "
Quatrième " " 1710, " " "	30	" "
Cinquième " " 1709, pas d'édit. mentionnée " "	33	" "
Sixième " " 1711 " " " " "	20	" "

Le volume des *Poésies Chrétiennes*, outre ces six recueils de *Noëls Nouveaux*, contient encore cinq recueils de *Cantiques spirituels*, au nombre de 221, et trois recueils de *Chansons spirituelles*, au nombre de 46. Le tout forme un énorme in-8, de 1085 pages.

“ CHRÉTIENNES contenant NOËLS NOUVEAUX, chansons et cantiques spirituels, composés sur les plus beaux chants de l’Eglise, des *Noëls Anciens*, des airs d’Opéra et de Vaudeville choisis — notés pour en faciliter le chant ; — seconde édition, revue, corrigée et augmentée. A Paris, chez Nicolas Leclerc, rue S. Jacques, proche S. Yves, à l’Image de S. Lambert.” 1706.” (1)

Les airs des NOËLS ANCIENS, notés à part, sont au nombre de dix-huit ; Pellegrin écrivit sur leur musique 93 (2) de ses NOËLS NOUVEAUX. Ces *Noëls Anciens* étaient déjà deux fois centenaires au temps de Pellegrin. Ils datent indéniablement de la fin du quinzième et du commencement du seizième siècle. La simple lecture du vers initial de chacun d’eux suffirait à en convaincre le lecteur.

- 1.—A la venue de Noël
Chacun se doit bien réjouir.
- 2.—A minuit fut fait un réveil
Jamais n’en fut ouy un pareil.
- 3.—Chantons, je vous prie,
Noël haultement.
- 4.—Graces soient rendues
Au Dieu de là sus (*là-haut*).
- 5.—Je me suis levé par un matin
Que l’aube prenait son blanc mantelet.
- 6.—Joseph est bien marié
A la Fille de Jessé.
- 7.—Laissez paître vos bêtes,
Pastoureaux, par monts et par vaux.
- 8.—Tous les Bourgeois de Chartres
Et ceux de Monthéry.
- 9.—Un jour le Sauveur du monde,
Oeilletant (*regardant*) la terre et l’onde.
- 10.—Noël, pour l’amour de Marie,
Nous chanterons joyusement.
- 11.—Nous sommes en voye
Tous qui sommes ici.
- 12.—Or, nous dites, Marie,
Où étiez-vous alors ?
- 13.—Où s’en vont ces guays bergers,
Ensemble coste à coste ?
- 14.—Saints prophètes, saints prophètes,
Le deuil nous est défendu.
- 15.—Une jeune pucelle
De noble cœur, etc.

(1) La première édition parut en 1701. Les *Lettres de Privilège*, accordées pour huit ans, étaient datées du 16 mai 1701.

(2) Plus, deux autres composés sur deux chants d’église : le premier sur l’hymne *Conditor alme siderum*, le second sur la prose *O Filii et Filia*.

- 16.—Chrétiens, qui suivez l'Eglise
Bien apprise.
- 17.—Voici le jour solennel
De Noël.
- 18.—Vous qui désirez sans fin
Ouïr chanter.

Les plus anciens noëls que l'on connaisse en France datent du onzième siècle. Ils n'ont jamais été publiés et il faut un long travail de recherche pour arriver à les lire à la Bibliothèque Nationale de Paris, salle des manuscrits.

Ils semblent écrits dans une langue transitoire entre le roman et le plus ancien français. Il est possible aussi qu'il s'y mêle les éléments d'un patois ou d'un jargon absolument disparu.

Toutes les provinces de France ont des noëls dans leur idiome. Il y en a de fort beaux, notamment en langue provençale.

L'habitude de chanter des noëls remonte à un passé très ancien. Déjà, au quatorzième siècle, on faisait des recueils de ces sortes de chansons.

Le seizième siècle fut le plus riche en noëls français et patois ; c'est à lui que se rattachent les noëls que nous allons étudier.

Mais il est quelque chose de plus vieux, de plus centenaire, de plus immémorial encore que les noëls anciens du seizième siècle : leur musique !

Et, à ce propos, lisons ensemble une page délicieuse de Benjamin Sulte, écrite à la date du 25 décembre 1891. C'est, indéniablement, la meilleure de ses *Causeries littéraires*, parues au *Monde Illustré* de Montréal, qui le compte avec orgueil pour le plus remarquable et le plus assidu de ses collaborateurs.

“ A mesure que les années m'éloignent du temps de mon enfance, je ressens une impression plus vive chaque fois que les vieux airs de Noël sont ramenés à mon oreille. La musique en est toute simple, les paroles des vers souvent naïves au possible, mais le naturel qui y règne rend poétiques ces morceaux mal dégrossis.

“ Avoir entendu cela étant jeune et le retrouver longtemps après, rien de plus étrangement fascinateur.

“ Je ne me ferai pas comprendre peut-être de ceux qui ont atteint la cinquantaine et qui, depuis quarante-trois ans, écoutent ces airs-là tous les douze mois. Nous n'avons pas tous eu l'avantage de demeurer *chez nous* toute notre vie. Pourquoi donc écrirais-je si je ne disais pas mes impressions ? Des milliers de lecteurs voient ces lignes avec plaisir et se disent : “ il pense comme nous.”

“ Mais sans doute, je pense comme vous, parce que je suis exilé moi aussi. Ce que vous éprouvez ne m'est pas étranger. Il y a une moitié du peuple canadien-français qui n'habite plus la province de Québec et qui, nécessairement, a laissé en arrière bien des souvenirs. Les chants de Noël sont de ce nombre ; ils nous portent au cœur ; ils nous disent des choses qu'ils ne disaient pas autrefois.

*Ah ! comme les vieux airs qu'on chantait à douze ans
Frappent dru dans le cœur
Comme on se sent ému, comme on se sent loin d'eux !*

“ Bien que la musique des cantiques de Noël semble plaire médiocrement à l'école moderne, elle attire les penseurs, parce qu'elle renferme en elle-même la marque d'une très ancienne facture. Ancienne assurément. Ces “ notes ” étaient déjà regardées comme d'un grand âge lorsque les Pères Jésuites les faisaient chanter à Québec, il y a deux cent cinquante ans. Leur grâce facile, simple, et inimitable, s'était fait sentir à bord des navires qui avaient amené au Canada ses premiers explorateurs, puis ses premiers colons, car c'est de France que sont venues, avec nos pères, les strophes dont nos églises retentissent encore aujourd'hui. Et qui sait où nos ancêtres étaient allés les prendre ?

“ A n'en pas douter c'est une musique du Moyen-Age. Direz-vous que, par un tour de passe-passe, nous avons ainsi conservé un reflet de la Grèce ou de l'Italie païennes ? Pour répondre, il faudrait expliquer ce que sont devenues les compositions des maîtres de l'Antiquité. Nous sommes dans le vague à cet égard. Affirmez-vous que

Ca, bergers, assemblons-nous

a été joué sur la flûte, au théâtre d'Athènes, du temps de Périclès ? La preuve en est difficile à faire, mais la naïveté de cette musique est certainement des plus anciens jours des peuples civilisés.

“ Nous descendons des vieux Gaulois, et des peux de la Germanie ; eh bien ! ces messieurs nos ancêtres ne se gênaient aucunement de piller les nations ; alors pourquoi n'auraient ils pas enlevé la musique de ces gâteaux de Latins, par exemple, qui ne savaient plus comment figurer nulle part ? Nos ancêtres parcouraient le monde pour entretenir la circulation du sang, et, lorsqu'ils apercevaient quelque chose de beau et de bon qui avait été *laissé à la traîne*, il l'emportaient, en gens soigneux ! C'est ainsi qu'ils ont tiré de Rome, et d'ailleurs, une quantité d'objets utiles qui nous servent encore aujourd'hui, notamment un fonds de mots qui a constitué la langue française. Ils ont dû voler également la musique des peuples du midi qu'ils avaient, non pas domptés, comme ils s'en vantaient, mais subjugués en passant.

“ Je les aime, ces airs tout ainsi ; je les trouve autrement pieux que nos compositions récentes ; ils ont la foi ardente des âges primitifs. Il me semble les entendre, à travers les siècles qu'ils ont traversés ; et, en effet, ne sont-ils pas un écho de la voix de nos ancêtres ? Nous les chantons comme on les chantait jadis. Et, qui sait, dans une autre existence, peut-être les avons-nous chantés nous-mêmes, dirait Pythagore.

*Il est un air pour qui je donnerais
Tout Rossini, tout Mozart et tout Weber,
Un air ancien, languissant et funèbre,
Qui pour moi seul a des charmes secrets.*

“ Ce sentiment de Gérard de Nerval, je l'ai éprouvé quelquefois d'une manière intense. Cette musique d'ancienneté dont on amusait ma première jeunesse et que j'avais oubliée, reparaissant tout

à coup, de longues années plus tard, me bouleversait. Cela pénètre, envahit le cœur, réveille des souvenirs, nous jette dans des réminiscences sans fin."

Bravo ! monsieur Benjamin Sulte, bravissimo ! Je voudrais même lui crier avec la foule dont il traduit merveilleusement l'émotion : *Encore ! Encore !* ' comme au théâtre.

Je n'affirmerais pas cependant que

Ça, bergers, assemblons-nous

ait été joué sur la flûte, à Athènes, du temps de Périclès, pas plus que je ne voudrais répondre à l'insidieuse question de Sir William Browne : *Quelles chansons chantaient les Sirènes ?* Mais, par contre, ce que je jurerais bien, en toute sécurité de conscience historique, c'est que la musique du futur *Ça, bergers, assemblons-nous*, fut chantée à Stadacona, le jour de Noël 1535, dans l'entrepont de la *Grande Hermine*, par les équipages réunis de Jacques Cartier. Seulement, au lieu du cantique de Pellegrin, qui ne devait être composé que deux siècles plus tard, les compagnons mariniers du Capitaine-Découvreur chantèrent le Noël populaire du seizième siècle :

*Où s'en vont ces gais bergers,
Ensemb'z côte à côte ?
— " Nous allons voir Jésus Christ
Né dedans une grotte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ? "*

Un de mes bons amis, monsieur Louis LeDuc, gérant français, à Montréal, du *Manufacturers' Life Insurance Company*, qui s'est passé, l'année dernière, l'intelligente fantaisie d'un voyage en Europe, a eu la complaisance de me copier (1) ce Noël à la Bibliothèque Nationale, durant son séjour à Paris. C'est pour moi une douce obligation, un devoir aimable de le remercier ici de l'ennuyeux travail qu'il s'est imposé pour m'être à la fois agréable et utile.

NOEL POPULAIRE (2)

(16ième siècle)

Où s'en vont ces gais bergers,
Ensemble côte à côte ?
— Nous allons voir Jésus-Christ
Né dedans une grotte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

NOEL DE PELLEGRIN

(1701)

Ça, bergers, assemblons-nous,
Allons voir le Messie.
Cherchons cet Enfant si doux
Dans les bras de Marie ;
Je l'entends, Il nous appelle tous ;
O sort digne d'envie !

(1) C'est encore à monsieur LeDuc que les abonnés du PROPAGATEUR auront obligation pour la copie de deux autres Noëls : *Laissez paître vos bêtes* qui a fourni sa musique au célèbre cantique *Venez, divin Messie*, et *Tous les Bourgeois de Chartres* sur l'air duquel nous chantons encore, dans toute la Province de Québec, *Le Fils du Roi de gloire est descendu des cieux*, etc. Il les a copiés tous les deux à la Bibliothèque Nationale.

(2) Je me suis permis de moderniser l'orthographe de ce Noël et d'écrire : *Où s'en vont ces gais bergers. Ensemble côte à côte*, au lieu de : *Où s'en vont ces guays bergers, Ensemble costé à costé*, etc., etc.

NOEL POPULAIRE (suite)

Nous allons voir Jésus-Christ
Né dedans une grotte ;
Pour venir avec que nous
La Margot se fagote.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Jeanneton n'y veut venir ;
Elle fait de la sottie,
Disant qu'elle a mal au pied ;
Elle veut qu'on la porte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né,
Le verrons-nous encore ?

Robin, en ayant pitié,
A apprêté sa hutte ;
Jeanneton n'y veut entrer,
Voyant bien qu'on se moque.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Aime mieux aller à pied
Que de courir la poste.
Tant ont fait les bons bergers
Qu'ils ont vu cette grotte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

En l'étable il n'y avait
Ni fenêtre, ni porte.
Ils sont tous entrés dedans
D'une âme très dévote.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Là, ils ont vu le Sauveur
Dessus la chènevotte ; (paille)
Marie est auprès, pleurant ;
Joseph la reconforte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

L'âne et le bœuf aspirant,
Chacun d'eux le réchauffe
Contre le grand froid cuisant,
Lequel soufflé de côté.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

NOEL DE PELLEGRIN (suite)

Laissons là tout ce troupeau
Qu'il erre à l'aventure,
Que sans nous sur ce coteau
Il cherche sa pâture.
Allons voir dans un petit berceau
L'Auteur de la nature.

Que l'hiver par ses frimas
Ait endurci la plaine,
S'il croit arrêter nos pas
Cette espérance est vaine.
Quand on cherche un bien rempli d'ap-
On ne craint point de peine. [pas,

Sous la forme d'un mortel,
C'est un Dieu qui se cache ;
Du sein du Père Eternel
Son tendre amour l'arrache ;
En victime il se livre à l'autel,
C'est un Agneau sans tache.

Faisons retentir les airs
Du son de nos musettes ;
Accordons, dans nos concerts,
Timbales et trompettes ;
Célébrons le Roi de l'univers,
Il est dans nos retraites.

Sa naissance sur ces bords
Ramène l'allégresse ;
Répondons par nos transports
A l'ardeur qui le presse ;
Secondons par de nouveaux efforts
L'excès de sa tendresse.

Nous voici près du séjour
Qu'il a pris pour asile ;
C'est ici que son amour
Nous fait un sort tranquille ;
Ce village vaut, en ce grand jour,
La plus superbe ville.

Qu'il est beau ! qu'il est charmant !
De quel éclat il brille !
Joseph passe vaivement
Pour le chef de famille ;
Le vrai Père est dans le firmament,
La Mère est une fille.

NOEL POPULAIRE (suite)

Les pasteurs s'agenouillant,
Un chacun d'eux l'adore,
Puis s'en vont riant, dansant
La courante et la volte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

Prions le doux Jésus-Christ
Qu'enfin Il nous conforte,
Et notre âme, au dernier jour,
Dans les cieux Il transporte.
Où est-il, le petit Nouveau-Né ?
Le verrons-nous encore ?

NOEL DE PELLEGRIN (suite)

Dieu naissant exauce-nous.
Dissipe nos alarmes ;
Nous tombons à tes genoux,
Nous les baignons de larmes ;
Hâte-toi de nous donner à tous
La paix et tous ses charmes.

Noëls Nouveaux,

4ième recueil, pages 289, 290 et 291.

Quant à la musique de ce Noël, elle s'est étonnamment bien conservée depuis deux siècles. Que mes lecteurs en jugent par eux-mêmes en comparant les versions de 1704 et de 1897 que j'emprunte, la première aux *Poésies Chrétiennes* de Pellegrin, la seconde aux *Cantiques Populaires du Canada Français*, de monsieur Ernest Gagnon, savant musicien, ancien organiste de la Basilique de Québec.—Les voici :



Où s'en vont ces gais ber - gers, En - sem - ble



côte à cô - te? - Nous al - lons voir Jé - sus-



Christ, Né de - dans u - ne grot - te. Où est -



il, le petit Nouveau-Né ? Le ver - rons - nous en-co - re ?

Pellegrin : NOELS NOUVEAUX, pages 12 et 13 des *Chants notés des Noëls Anciens*.

Allegro f

Ça, her - gers, as - sem - blons - nous, Al -
lons voir le Mes - si - e; Cher - chons
cet En - fant si doux, Dans les bras
de Ma - ri - e; Je l'en - tends, Il
nous ap - pel - le tous; O sort di -
gne d'en - vi - - - e!

Ernest Gagnon : *Cantiques Populaires du Canada Français*, pages 16 et 17.

En deux siècles l'air a à peine varié d'une note !

Comme Benjamin Sulte disait vrai quand il écrivait, à la date du 25 décembre 1891 : " Je les aime, ces noëls tout ainsi ; je les " trouve autrement pieux que nos compositions modernes ; ils ont " la foi ardente des âges primitifs. Il me semble les entendre, à " travers les siècles qu'ils ont traversés ; en effet, ne sont-ils pas " un écho de la voix de nos ancêtres ? Nous LES CHANTONS COMME " ON LES CHANTAIT JADIS."

En êtes-vous convaincus, lecteurs ?

(à suivre)

INTRODUCTION A LA VIE DÉVOTE

Par **Saint François de Sales**

Edition complète. 1 vol. in-18..... \$0.40

(suite)

Voilà ma résolution inviolable et mon intention à jamais irrévocable, auxquelles je ne veux mettre ni aucune réserve ni aucune exception ; je fais cette protestation en la divine présence de mon Dieu, à la vue de l'Eglise triomphante et à la face de l'Eglise militante, ma mère, qui la reçoit ici par son ministre, député à cet effet. Daignez, ô Dieu éternel ! tout bon et tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, recevoir en odeur de suavité ce sacrifice que je vous fais de tout ce que je suis ; et comme il vous a plu me faire la grâce de vous le présenter, qu'il plaise aussi à votre divine bonté me faire encore la grâce d'en remplir les obligations. O mon Dieu ! vous êtes mon Dieu, le Dieu de mon cœur, le Dieu de mon esprit, le Dieu de toute mon âme ; je vous adore et je vous aime, comme je veux vous adorer et vous aimer durant toute l'éternité. *Vive Jésus.*

XXI

CONCLUSION DE TOUT CE QUI A ÉTÉ DIT DU PREMIER DEGRÉ DE LA PURETÉ D'ÂME.

Après avoir fait cette protestation, écoutez en esprit, et avec toute l'attention de votre cœur, la sentence que Jésus-Christ prononcera dans le ciel sur le trône de la miséricorde, en présence des Anges et des Saints, en même temps que sur la terre le prêtre vous donnera l'absolution de vos péchés. C'est alors que ce que Jésus-Christ nous a dit, s'accomplira pour vous dans le ciel ; car on s'y réjouira de voir votre cœur rétabli en l'amour de Dieu, et rentré dans la société des Anges et des Saints qui s'uniront à votre âme en esprit d'amour et de paix, et qui chanteront, en la présence de Dieu, le saint cantique de l'allégresse spirituelle.

O Dieu ! Philothée, l'admirable et l'heureux traité que celui-là, par lequel vous vous donnez à Dieu, et il se donne à vous, en vous rendant à vous-même pour vivre éternellement ! Il ne vous reste donc plus rien à faire, qu'à prendre la plume pour signer l'acte de votre protestation, et puis allez-vous-en à l'autel, où Jésus-Christ ratifiera l'absolution de son ministre, et confirmera la promesse qu'il vous a faite de vous donner son paradis, en se mettant lui-même, par son sacrement, comme un sceau sacré sur votre cœur ainsi renouvelé en son amour.

Voilà donc votre âme à ce premier degré de pureté, lequel consiste dans l'exemption du péché mortel et de toutes les mauvaises affections qui peuvent vous y porter. Cependant, comme ces affec-

tions renaissent souvent et facilement en nous, soit par la raison de notre infirmité, soit à cause de notre concupiscence que nous pouvons bien modérer et régler, et que nous ne pouvons jamais éteindre, il est nécessaire que je vous précautionne contre ce danger et contre ce malheur, par les avis qui me semblent les plus salutaires. Mais, parce que ces mêmes avis peuvent vous conduire à un second degré de la pureté d'âme, beaucoup plus excellent que le premier, il faut qu'avant de vous les donner, je vous parle de cette pureté d'âme plus parfaite, à laquelle je désire de vous conduire.

XXII

IL FAUT PURIFIER L'ÂME DE TOUTES LES AFFECTIONS
AUX PÉCHÉS VÉNELS.

A mesure que le jour croît le matin, nous voyons mieux dans le miroir les taches et les souillures de notre visage ; de même à proportion que le Saint-Esprit nous communique plus de cette lumière intérieure qui éclaire notre conscience, nous découvrons plus distinctement et plus évidemment les péchés, les impressions et les inclinations qui peuvent mettre en nous quelque opposition à la sainte dévotion, et remarquez que cette même lumière qui éclaire notre esprit sur nos défauts, excite encore dans notre cœur un ardent désir de nous en corriger.

C'est donc ainsi, Philothée, que votre âme, ayant été purifiée des péchés mortels et de toutes les affections qui vous y portent, vous découvrirez beaucoup de péchés véniels, mais que vous la trouverez remplie de beaucoup de mauvaises affections, qui sont les principes des péchés véniels. Or, l'un est bien différent de l'autre ; car, par exemple, se plaire habituellement au mensonge, est bien autre chose que de mentir une ou deux fois de gaieté de cœur ; nous ne pouvons pas nous préserver si universellement de tout péché véniel, que nous persévérions longtemps dans cette parfaite pureté d'âme ; mais détruire en nous toute l'affection au péché véniel, c'est ce que nous pouvons avec la grâce de Dieu ; nous devons nous y appliquer.

(à suivre)

VIENT DE PARAÎTRE

LE CANADA ECCLESIASTIQUE

— POUR 1898 —

PRIX 25 Cents

PARTIE LÉGALE

Rédacteur : ALBY

TEMOINS AUX ACTES NOTARIÉS.

Dans l'article "TEMOINS AUX ACTES NOTARIÉS" publié dans le numéro 10 du 15 avril 1897, page 125 du volume actuel du PROPAGATEUR, j'ai fait une grave erreur que je tiens à réparer. J'ai dit que l'article 1208 du Code civil a été en vigueur jusqu'à la promulgation du Code du Notariat au lieu de dire qu'il n'a été en vigueur que jusqu'à la passation de l'Acte concernant le Notariat, statut de 1875, 39 Victoria, chapitre 33. Ainsi l'article 1208 C. C. a été en vigueur jusqu'au 23 décembre 1875 inclusivement.

Je reproduis ici l'article du 15 avril avec les corrections.

TEMOINS AUX ACTES NOTARIÉS.

Depuis 25 ans j'ai fait beaucoup d'affaires. J'ai en mains une soixantaine d'actes qui m'y concernent. Ce sont des contrats de vente, des cessions, des donations en paiement, des nantissements, des affectations hypothécaires, des transports, des obligations et autres actes importants. Dans un grand nombre de ces actes, qu'importe, quelques-unes des parties ne savaient pas signer. Dans ces mêmes actes il y a quelquefois des témoins qui interviennent et qui signent. Dans d'autres actes le notaire a seul signé avec les parties sachant signer et quant aux autres parties il n'est contenté de mentionner leur déclaration qu'elles ne savaient pas signer. On me dit que pendant un temps il fallait les témoins pour la validité des actes notariés et que pendant un temps les lois ont permis de s'en passer. Ne connaissant pas ces lois et ne sachant pas, par conséquent, si, au nombre de mes actes, il y en a qui sont nuls comme actes notariés, je vous prie de répondre à la question suivante qui m'est suggérée par un homme instruit.

Quels sont, depuis la promulgation du Code civil, les actes notariés qui, pour leur validité, doivent nécessairement avoir été signés devant des témoins? Votre réponse dans le PROPAGATEUR sera utile à un grand nombre de personnes qui se trouvent dans une position délicate à la mort.

Un spéculateur

RÉPONSE — Depuis la mise en vigueur du Code civil, c'est-à-dire, depuis le 1er août 1866, la législation, concernant les actes notariés dans lesquels une partie ne sait pas ou ne peut pas signer, a été modifiée deux fois.

I. En vertu de l'article 1208 du Code civil, lorsque l'une des parties à un acte notarié ne savait pas signer ou était incapable de signer pour quelque cause que ce soit, cet acte, pour être valide comme acte notarié, devait être reçu par deux notaires ou par un notaire en présence d'un témoin qui devait le signer avec le notaire. "Les témoins," dit cet article, "doivent être mâles, âgés d'au moins 21 ans, sans d'esprits, n'être parents d'aucune des parties jusqu'au degré de cousin-germain inclusivement, ni intéressés dans l'acte, ni morts civilement, ni réputés infâmes en loi. Les aubains peuvent servir de témoins aux actes notariés."

II. L'article 1208 a été en vigueur jusqu'à la promulgation du statut de Québec de 1875, 39 Victoria, chapitre 33, intitulé : "Acte pour amender et refondre les différents actes concernant le no-

“ tariat en cette province. ” Cet acte a abrogé l'article 1208 du Code civil. Le deuxième alinéa de la section 53 de cet acte se lit comme suit :

“ Nonobstant les dispositions du second paragraphe de l'article 1208 du Code civil, la présence et la signature d'un second notaire ou d'un témoin, quand les parties à l'acte ne savent pas signer, ne seront pas requises pour compléter et rendre authentique un acte reçu devant un notaire, sauf pour les testaments. ”

Cet alinéa forme, sauf quelques légères variantes, l'article 48 du Code du Notariat (1883), 46 Victoria, chapitre 32, sanctionné le 30 mars 1883, en vigueur le jour de sa sanction.

Cet article du Code du Notariat est reproduit mot à mot dans l'article 3652 des Statuts Refondus de Québec sauf cette variante *sont incapables de signer* au lieu de *ne savent pas signer*.

L'article 5806 des mêmes Statuts Refondus simplifie l'article 3652. Le voici :

“ **5806.** L'article 1208 doit se lire comme suit : ”

“ **1208.** Sauf les testaments, un acte notarié reçu devant un seul notaire est authentique. ”

III. Enfin, le Statut de Québec de 1893, 56 Victoria, chapitre 39, a imposé de nouveau aux notaires l'obligation d'avoir un témoin pour leurs actes lorsque quelqu'une des parties est incapable de signer. Je reproduis le premier article de ce statut vu son importance.

“ I. L'article 1208 du Code civil, tel que contenu dans l'article 5806 des Statuts Refondus, est remplacé par le suivant : ”

“ **1208.** Un acte notarié reçu devant un notaire est authentique s'il est signé par toutes les parties. ”

“ Si les parties ou l'une d'elles sont incapables de signer, il est nécessaire, pour que l'acte soit authentique, que le consentement donné à l'acte, pour chaque partie qui ne sait ou ne peut signer, soit reçu en la présence d'un témoin qui signe. ”

“ Les témoins peuvent être de l'un ou de l'autre sexe et doivent être âgés d'au moins vingt-et-un ans, sains d'esprits, n'être pas intéressés dans l'acte, ni être morts civilement, ni réputés infâmes en loi. Les aubains et les femmes sous puissance de mari (excepté celles des notaires recevant l'acte,) peuvent servir de témoins aux actes notariés. ”

“ Cet article est sujet aux dispositions contenues dans l'article qui suit et à celles qui ont rapport aux testaments. Il ne s'applique pas aux cas mentionnés en l'article 2380, où un seul notaire suffit. ”

D'après ce qui précède vous pouvez constater quels sont ceux de vos actes notariés qui sont authentiques et quels sont ceux qui ne le sont pas. Je vais résumer ma réponse afin de la rendre plus claire s'il est possible.

Les actes notariés dans lesquels une des parties ne savait pas signer, ou était incapable de signer pour quelque cause que ce soit, sont authentiques s'ils ont été faits :

1° Par un notaire en présence d'un autre notaire ou en présence d'un témoin durant la première période mentionnée plus haut, c'est-à-dire du 1er août 1866 inclusivement au 23 décembre 1875 aussi inclusivement.

2° Par un seul notaire, sans témoin, s'ils ont été faits pendant la deuxième période, c'est-à-dire depuis le 24 décembre 1875 inclusivement au 27 avril 1893 aussi inclusivement.

3° Par un notaire en présence d'un témoin s'ils ont été faits depuis le 28 avril 1893 inclusivement.

Le Code du Notariat est devenu en vigueur le 30 mars 1883, jour de sa sanction. Quant au Statut 56 Victoria, chapitre 39, qui a établi le nouveau mode de procéder, il a été sanctionné le 27 février 1893, mais aucune date n'a été spécialement fixée dans l'acte pour son entrée en vigueur. Il est tombé sous l'opération de l'article 5 des Statuts Refondus de Québec et il n'est, en conséquence, devenu exécutoire que le soixantième jour après celui de sa sanction, c'est-à-dire le 28 avril 1893.

AUX BORDS DU TIBRE

Par le Vicomte O. DE POLI

Sept minutes de Pie IX.—L'honneur chrétien.—Le dernier des Annibaldi (1861).—Denise.—Les confréries de la mort (1865).—La bonne compagnie (Zouaves pontificaux, 1861).—Une trouvaille au Colosse (juin 1865).—Un piège.—Les Rois de la Montagne.—Les chercheurs de trésors (1865).—La fête des Rois.—Une audience de Léon XIII (26 janvier 1888).—La légende de l'Acqua Vergine.—Les diables du colasec (1534).—Frère Thimothée.—Un conte de nourrice (1850).

1 beau vol. in-12..... 75 cts

SEPT MINUTES DE PIE IX

Par une claire matinée du mois d'octobre 1863, au Palais du Vatican, je traversais d'un pas allégre la cour de Saint-Damase, si royalement majestueuse avec ses trois ordres d'élégants portiques.

Un buste colossal de Titus ayant frappé mon regard, je pensais que, plus heureux que le fils de Vespasien, je n'avais pas perdu ma journée puisque j'avais obtenu de la bonté du Cardinal Antonelli pour un ancien employé pontifical, vieux et sans ressources, un mot de recommandation auprès du Cardinal Silvestri, ministre des grâces et pensions.

Pour expliquer la méprise qui va suivre, je dois noter que, sortant de l'audience de Sa Majesté le Roi des Deux-Siciles, j'étais en frac avec mes décorations papales et napolitaines en brochette et la plaque de l'Ordre espagnol de Charles III sur l'habit.

Je descendis rapidement le magnifique escalier de marbre que Pie IX avait fait construire récemment, à l'entrée du palais, par l'architecte Martinucci, et que se rappellent tous ceux qui ont fait le doux pèlerinage de Rome.

Je rendis à la Garde Suisse le salut qu'elle donnait à mes croix, et me voilà sur la place Saint-Pierre.

Je cherche du regard le *legno* qui m'a conduit du palais Farnèse au Vatican, et mon attention est attirée par un groupe de soldats français qui, les yeux sur moi, causent à mi-voix avec des gestes animés.

Le plus âgé des lignards n'a guère plus de vingt-sept ans, sauf un, dont la moustache est grisonnante et la manche ornée de trois chevrons de laine ; vrai type de la " vieille brisque " légendaire, du grognard blanchi sous le harnais ; type qui, soit dit entre parenthèse, est allé rejoindre les vieilles lunes.

— Je vais *lui* parler, dit une grosse voix dans le groupe, et nous verrons bien !

Lui, c'est moi, je n'en peux pas douter, puisque quatorze paires d'yeux sont braquées sur ma personne, avec une expression unanime d'anxiété.

— Mais tu ne sais pas quatre mots d'italien ? objecte un des pioupious.

La vieille brisque, visiblement froissée dans son amour-propre, ne réplique que par un haussement d'épaules, vient vivement à moi, me fait le salut militaire, et me donne bravement, à brûle-pourpoint, un échantillon de son italien.

Entre nous, mon interlocuteur me fait tout l'effet d'être le même que ce prodigieux soldat du corps d'occupation qui, ne parvenant pas à se faire comprendre d'un boucher romain, lui disait avec un dédain sincère :

— Comment ! Voilà quatorze ans que nous sommes à Rome, et tu n'as pas seulement pu apprendre le français !.....

Si ce n'est lui, c'est donc son frère ! Quelle langue, grand Dieu ! Un salmigondis de français dénaturé, de charabia, de basque, de nègre, — le patois des environs de la tour de Babel !

Vraiment, les braves ne doutent de rien !

Le fou-rire m'envahit, me poigne, me talonne, mais je lutte pour le terrasser, parce qu'il me semble démêler dans son patois, dans ce pathos, une pensée touchante.

— Monsignor..... recommence avec obstination le chevronné.

— Mais, lui dis-je, je n'ai pas l'honneur d'être un Monsignor, je ne suis rien qu'un ancien soldat du Pape, un simple soldat comme vous, et je suis français comme vous.

— Ah ! bon ! s'exclame joyeusement le vieux brave, en faisant vigoureusement signe aux camarades d'approcher.

Ils allongent le pas comme un seul homme, et les treize figures s'épanouissent quand il leur jette ces mots :

— C'est un frrrrançais !.....

— Pour lors, Monsieur, me dit l'orateur de la compagnie, voici la chose : les camarades et moi, nous avons notre congé, *recta* ; mais, avant de nous en retourner au pays, nous voudrions voir le Pape. Vous comprenez, ça ferait de la peine, là-bas, à la vieille bonne femme de mère s'il fallait lui dire qu'on a quitté Rome sans être allé chez le Pape. Or donc, si c'était un effet de votre bonté, que les Suisses vous présentent les armes, conséquemment que vous êtes quelque chose dans la maison et que vous n'avez qu'à

dire au Pape : " Il y a en bas quatorze troupiers français qui ne voudraient pas s'en aller sans avoir salué Votre Majesté, rapport à la vieille mère ! " Pour sûr, mon cher monsieur, que le Pape vous répondra : " Faites monter Chapizot et ses camarades ! " Chapizot, Jean Marie, trois congés, quinze campagnes, Afrique et Rome, deux blessures, trois punitions en vingt ans et sept mois, proposé pour la médaille militaire. Voilà, monsieur !

Auriez-vous gardé votre sérieux, vous qui me faites la grâce de me lire ? Je le gardai pourtant, car mon rire eût pu blesser à l'âme Chapizot (Jean Marie) et ses camarades.

— Je vous félicite cordialement de votre filiale pensée, leur dis-je ; mais des soldats français n'ont pas besoin de protection pour arriver au Pape. Demandez audience, je vous ferai la demande, si vous voulez, et vous aurez certainement une réponse favorable d'ici à quelques jours.

— Mais, répondent en chœur les quatorze troupiers, nous partons ce soir.

— Oh ! alors... la réalisation de votre excellent désir me paraît presque impossible.

Ah ! si vous aviez vu la déception douloureuse, la désolation profonde qui se peignait sur tous les visages !

— Si c'est comme ça, renchonne le grognard, en mordillant sa vieille moustache, si le Pape n'a pas fait seulement cinq minutes à donner à des soldats qui montent la garde à Rome depuis quatorze ans ?..... La vieille bonne femme de mère ne voudra pas le croire !..... Ah ! nom de nom !.....

— Vous méconnaissez le cœur de Pie IX ; cœur de Pape, cœur de père ; tous les catholiques sont ses enfants, et de bons fils sont toujours bien accueillis chez un bon père. Mais pourquoi vous y prenez-vous si tard ?

— Trois congés, quinze campagnes, Afrique et Rome, deux blessures.....

— Voyons, réfléchissez, est-ce que vous entreriez chez l'empereur comme ça ? Pourtant il n'a à gouverner que la France, lui, tandis que la vigilance du Souverain Pontife s'étend sur les cinq parties du monde.

- Trois punitions en vingt ans et sept mois, proposé pour...

— Les instants du Saint Père sont donc absorbés par d'incessantes et bien graves occupations... Mais je ne veux pas qu'il soit dit que de braves soldats, des compatriotes, se sont adressés à moi sans que j'aie fait l'impossible pour tâcher de leur donner la pieuse satisfaction que leurs cœurs ambitionnent. Attendez-moi ; je vous promets de faire de mon mieux.

— A la bonne heure ! dit gaiement Chapizot (Jean-Marie). Notre affaire est dans le sac ! En place, repos !

Je perceis derrière moi comme un concert de chuchotements de gratitude, tandis que je repassai devant les gardes suisses.

J'avais dû tout récemment à la courtoise bienveillance de Mon-sieur Pacca, majordome de Sa Sainteté, l'insigne et doux honneur d'une audience particulière de Pie IX. Je remonte le grand escalier de marbre, et je me présente chez le noble prelat.

—Monseigneur, lui dis-je, Votre Excellence a devant soi l'avocat de quatorze soldats français qui, devant quitter Rome dans quelques heures, ont eu la filiale pensée de ne partir point sans avoir eu l'honneur et l'allégresse d'approcher Notre Très Saint Père.

Puis je fais à Mgr Pacca le récit que vous venez de lire, sans oublier la vieille bonne femme de mère, les trois congés, les quinze campagnes, les deux blessures, les trois punitions en vingt ans et sept mois ; et je conclus :

—Monseigneur, que Votre Excellence ait la bonté de solliciter le cœur de Pie IX en faveur de mes braves compatriotes, et je suis sûr que Sa Sainteté daignera répondre : " Faites monter Chapizot et ses camarades ! "

L'aimable majordome sourit, puis m'objecte l'impossibilité : le Saint Père va se rendre dans un instant à Sainte-Agnès-hors-les-murs ; son carrosse et sa garde-noble sont là ; désolé, *mà non si puo*.

J'insiste respectueusement, ardemment, si bien que Mgr Pacca me dit, comme j'ai dit aux quatorze fantassins :

—Attendez-moi ; je vous promets de faire de mon mieux.

Me croirez-vous ? Pendant l'attente, le cœur me bat comme s'il s'agissait de la perte ou du gain d'une bataille. Mais l'attente n'est pas longue.

—Vite, vite, me crie *Monsignor maggiordomo*, courez chercher vos soldats ; Sa Sainteté n'a que sept minutes à leur donner.

Je redescends au galop, je cours à mes clients qui m'accueillent par une exclamation de joie :

—Ah !... Eh bien, monsieur ?...

—Eh bien ! dis-je en prenant un air désolé, le Saint Père est attendu à Sainte-Agnès.....

—Et il n'a pas tant seulement, grogne Chapizot, cinq minutes à donner à.....

—Mais, pour des soldats français, Pie IX daigne retarder son départ de sept minutes !... Peloton en avant, pas de gymnastique, marche !

Chapizot et ses camarades, d'abord, n'en croient pas leurs oreilles ; mais la surprise fait aussitôt place à la joie, et vivement, en bon ordre, grognant à présent de plaisir, ils emboîtent mon pas, franchissent en courant le seuil du palais pontifical, saluent les Suisses au passage, gravissent quatre à quatre le grand escalier de marbre, traversent comme une trombe la cour de Saint Damase.

Là, Mgr Pacca les recueille et les conduit dans une salle magnifiquement décorée de marbres précieux et de fresques merveilleuses, où prestement ils se mettent sur un rang, Chapizot tenant la droite, tous le shako sous le bras gauche.

Quant à leur avocat, il se dissimule modestement derrière eux, dans le fond de la salle.

—À droite, alignement ! commande Chapizot, fixe !

Au même instant, une porte s'ouvre, et Pie IX apparaît.

—Genou, terre !

Les quatorze soldats fléchissent le genou, la main au front, immobiles, graves, émus.

Suivi de deux jeunes camériers qui portent des plateaux chargés de précieux objets de piété, le doux Pontife s'approche du rang de soldats, questionne avec bonté chacun d'eux sur sa famille, lui remet autant de chapelets qu'elle compte de membres, touche paternellement chaque tête de sa main auguste.

En arrivant au quatorzième et dernier troupier, Pie IX dit avec un accent de particulière bienveillance :

—Ah ! voici un vieux soldat !

—Oui, mon Pape ! Chapizot, Jean-Marie, trois congés, quinze campagnes, Afrique et Rome, deux blessures, trois punitions en vingt ans et sept mois, proposé pour la médaille militaire. Fini mon temps, je vas rejoindre la vieille bonne femme de mère qui vous aime bien, mon Pape.

—Trois punitions en vingt ans et sept mois ? dit Pie IX avec cette inflexion doucement et finement malicieuse que revêtait parfois sa belle et harmonieuse voix.

—Oui, mon Pape. Si Votre Majesté veut voir mon livret ?

Le Souverain Pontife, en souriant, donne tout bas un ordre à l'un des camériers, qui s'incline et quitte *prestissimo* la salle.

—Mes enfants, dit Sa Sainteté, soyez toujours de bons chrétiens comme vous avez été de bons soldats. Je vous bénis, vous, vos familles et votre patrie.

Chapizot est consterné ; le Pape l'a oublié, ne lui a rien donné pour sa mère et pour lui.

Le grognard est visiblement à genoux sur des épines.

Le camérier revient et présente au Saint Père un petit écrin rouge aux armes papales.

Alors Pie IX se rapproche de Chapizot et lui dit avec la même inflexion malicieuse :

—Voici un chapelet pour " la vieille bonne femme de mère " qui m'aime bien, et voici pour le vieux soldat qui n'a eu que trois punitions en vingt ans et sept mois !

Quand le grognard voit scintiller devant ses yeux une belle croix au ruban rouge, — la croix de Chevalier de Saint Grégoire le Grand, — il devient fou de joie, il sanglote, de grosses larmes sillonnent sa figure bronzée, il veut dire sa félicité, son ivresse, son orgueil, son enthousiaste reconnaissance, mais l'émotion lui coupe la parole et l'on n'entend que ces mots entrecoupés :

—Ah ! mon Pape !... Ah ! mon Pape !...

Sa Sainteté se retire, non sans avoir eu la bonté d'adresser un regard et une bénédiction paternels à l'humble avocat de Chapizot et de ses camarades.

Bientôt nous entendons un roulement de carrosse, des piaffements et des cliquetis d'armes.

Le Pape n'est plus là, les soldats sont encore à genoux : Chapizot (Jean-Marie), dans son exultation, oublie de commander : Debout !

En sept minutes, Pie IX avait fait quatorze heureux, — sans me compter.

M. DE LA COLOMBIÈRE

ORATEUR.

HISTORIQUE D'UN SERMON CÉLÈBRE

PRONONCÉ

à Notre-Dame de Québec, le 5 novembre 1690, à l'occasion de la
levée du siège de cette ville, et répété, le 25 octobre 1711,
à la nouvelle du désastre de la flotte anglaise
sur les récifs de l'Île-aux-Œufs.

SUIVI

des relations officielles de Frontenac, Monseignat et Juchereau
de Saint Ignace.

NOTICES CRITIQUE ET BIOGRAPHIQUE, ETC.

Par **ERNEST MYRAND**

Un beau vol. in-18 carré de 304 pages orné de quatre gravures.
Prix : 75 cts ; franc : 80 cts

Dès février, 1883, j'eus l'idée de préparer une œuvre littéraire en commémoration du deuxième centenaire de l'expédition navale de Etas de la Nouvelle-Angleterre contre Québec.

Ce travail exigeait, au préalable, de très longues et très pénibles études, de véritables fouilles archéologiques, des recherches historiques aussi multiples que variées, difficiles à suivre, longues à atteindre, vu la distance des faits et leur recul perpétuel à l'horizon.

Pour parler couramment du siège de Québec par les Puritains — la plus hardie de leurs expéditions religieuses et politiques en Amérique — il importait non seulement de connaître les grandes et les petites actions de cet événement considérable, mais encore les figurants et les acteurs de ce drame sonore comme une armure. Il s'ensuivit un interminable travail de vérifications de faits et d'identifications de personnes, qui eut pour résultat un livre : *Sir William Phips devant Québec*. Complet par lui-même, il ne devrait être cependant qu'une introduction, qu'un avant-propos, l'accompagnement *obligato* d'un roman militaire que je m'étais promis de publier à la date du 16 octobre 1890, et où l'on eût bien parlé de Frontenac et de nos glorieux ancêtres, les soldats-paysans du 17ème siècle.

Nous sommes à huit années de là, et l'œuvre est encore à paraître. La faute en est aux études préliminaires qui ont absorbé tout ce temps avec une avidité de sable buvant une pluie d'orage. Avant que de bâtir un édifice il faut en amasser les matériaux, les

bien choisir autant que les bien travailler ; c'est la raison première, la condition essentielle d'élégance et de solidité. Ainsi d'un roman historique. J'ai donc publié d'abord les pièces documentaires justificatives sans m'occuper outre mesure de mes belles phrases, importantes de prendre leur essor et de planer, ailesployées, dans l'azur littéraire.

Au nombre des archives consultées, il en est une que j'avais mise à part (1) avec l'intention bien arrêtée de la publier seule, afin de mieux fixer sur elle l'attention des connaisseurs. Par une rencontre singulière, une occurrence absolument rare, unique peut-être en archéologie, ce document remarquable appartient également à deux événements historiques, parfaitement distincts, qui le réclament à ce point qu'il me serait impossible de le publier pour l'un sans le reproduire intégralement pour l'autre. Le premier de ces événements historiques est le siège de Québec par sir Williams Phips ; le second, l'expédition navale dirigée, vingt-et-un ans plus tard, contre la même ville par sir Hovenden Walker. Le document inédit que l'on va lire est le *Sermon pour la Fête de la Victoire* prononcé à Notre Dame de Québec, le 5 novembre 1690, par messire Joseph Seré de la Colombière, grand archidiacre et vicaire-général, et repété, le 25 octobre 1711, par ce même prédicateur dans cette même cathédrale, aux grands applaudissements de l'auditoire. D'une haute valeur historique, cette œuvre oratoire est encore fort intéressante au point de vue de son mérite littéraire. Elle porte un titre flamboyant, bien propre à la mettre en vedette : *Sermon pour la Fête de la Victoire*. Fabre d'Églantine n'eut pas mieux trouvé pour les solennités républicaines de la Nature ou de la Raison. Mais nous sommes, ici, bien loin de la Révolution française, et nous précédon's de cent ans et plus les prêtres constitutionnels de notre ancienne mère-patrie, lesquels n'ont pas laissé, que je sache, des *Sermonnaires* propres à édifier les âmes pieuses.

Cette *Fête de la Victoire* fut célébrée à Québec, le 5 novembre 1690, à l'occasion de la levée du siège de cette ville par sir William Phips, qui fut héroïquement battu par Frontenac, le plus illustre des gouverneurs français du Canada.

Sans doute, l'armada portugaise brisa au rocher de Québec ; vainement sir William Phips voulut rendre effective son orgueilleuse menace ; sa colère, comme l'effort du bombardement de ses fregates, s'évanouit en fumée. Cette expédition n'en fit pas moins courir à la colonie le plus grand danger. Il eut suffi que la flotte ennemie demeurât huit jours de plus en rade, que John Wallley se

(1) *Sermon pour la Fête de la Victoire* — tiré des " Sermons prêchés, tant à Québec qu'à Montréal et autres lieux du Canada, par messire Joseph de la Colombière, grand archidiacre et vicaire-général du diocèse de Québec, et conseiller au Conseil Souverain de la même ville " — Tom. II. — Archives inédites de l'Hôtel-Dieu du Précieux Sang de Québec.

Je suis redevable et très reconnaissant à M. l'abbé l'Archiviste de la Communauté, le Reverend Mère-Saint-André, pour une excellente copie de ce sermon célèbre. C'est un inestimable don fait à l'histoire de notre pays.

retranchât, une semaine durant, aux grèves de La Carnadière, ou s'en allât camper à l'île d'Orléans. L'une et l'autre n'auraient eu qu'à se donner la peine d'attendre; malgré le courage de ses soldats, le patriotisme de ses habitants, Québec se rendait fatalement; la famine, encore plus irrésistible que le bras armé de la guerre, en eut ouvert toutes les portes!

Aussi, quand la flotte de sir William Phips, chargée de honte et de blessés, disparut à l'horizon de Québec, ce ne fut pas une clameur railleuse, mais une prière ardente qui s'éleva de la nouvelle Bêthulie! Ce ne fut pas un cri de victoire, le *Vive le Roi!* officiel des champs de bataille européens au 17^{ième} siècle; un chant plus grave, plus recueilli, monta des églises: *Te Deum laudamus, te Dominum confitemur*. Au seul Dieu des Armées, la Nouvelle-France rapportait la gloire, la grâce et la faveur de son salut!

Qui véritablement avait triomphé? *Quid dux?* Était-ce Frontenac? *Quid miles?* Était-ce Pierre Carré, l'héroïque habitant de Sainte-Anne de Beaupré? *Quid trita ingentia ligna?* Étaiènt-ce les retranchements, les palissades ou les remparts du major Prévost? Non pas! *En signum?* Regardez là haut, au clocher de la cathédrale, cette bannière de la Sainte Famille. *En victor! Deus hic, Deus ipse triumphat!*

Chanter les victoires de Québec, en 1690 et 1711, avec l'hymne triomphal de la bataille de Carillon, n'est-ce pas deux fois commettre un grave anachronisme? Eh! qui m'en accuserait? La parfaite analogie de ces trois grands faits d'armes, leurs égales intensités d'éclat, et leurs conséquences glorieuses, ne justifient-elles pas cette hardiesse littéraire?

Passés d'ailleurs au creuset de la critique, les victoires d'octobre 1690, d'août 1711, et de juillet 1758 donnent, à l'analyse, les mêmes éléments constitutifs, les mêmes principes essentiels de providence immédiate et de miracle abolu. *Te Deum* de Frontenac, *Te Deum* de Vaudreuil, *Te Deum* de Montcalm ne sont que de mutuels échos. En dépit des années qui espacent leurs millésimes célèbres, ces trois exploits semblent aujourd'hui synchroniques. L'histoire contemporaine du Canada les chante si près de nous que l'illusion en demeure invincible.

—“ On ne savait comment témoigner sa gratitude à la Divine Majesté, écrivait l'archiviste du monastère des Ursulines de Québec, la religieuse Anne Bourdon, reconnaissant que c'était un coup de sa puissance qui nous avait délivrés et que nous n'avions aucune part à cette victoire.” (1)

La célèbre mère Juchereau de La Ferté, en religion Jeanne-Françoise de Saint Ignace, hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Québec, disait à son tour :

“ Nous n'avons pu donner une juste idée de la consternation que nous causa la venue des Anglais, ni des assauts que nous eûmes pendant le siège par les différentes alarmes que l'on prit de

(1) Cf.: *Phips devant Québec*, page 102.—Relation d'Anne Bourdon, en religion Mère Sainte Agnès, archiviste du monastère des Ursulines de Québec.

tout ce que l'on craignait ; mais il ne nous est pas plus possible d'exprimer la joie de toute la colonie quand on les vit partir en désordre. On avait de la peine à se persuader qu'ils se retirassent, et dès qu'on ne les vit plus on pensa aux moyens de rendre à Dieu des actions de grâces publiques. Monsieur le comte de Frontenac fut un des plus zélés pour en marquer sa reconnaissance. Il fit chanter le *Te Deum* dans la cathédrale avec toute la solennité requise. On fit après un procession magnifique dans toutes les églises de Québec ; on leur porta l'image de la très sainte Vierge en triomphe, comme notre libératrice qui avait vaincu nos ennemis. Tout retentissait des louanges de la Reine des Anges et des hommes qui venait de nous donner des témoignages si singuliers de sa maternelle protection. On établit la fête de *Notre-Dame de la Victoire* dans l'église de la basse-ville pour mémoire éternelle de la défaite des Anglais. *Monsieur de la Colombière, archidiacre, y prêcha avec son éloquence ordinaire, et en fidèle serviteur de Marie, sur les obligations que lui avait la Nouvelle-France et ce qu'on devait faire pour en mériter la continuation. On lui attribua toute la gloire de cette victoire, sans parler de la prudence des gouverneurs, de la valeur des officiers, ni de la bravoure des soldats et des habitants, ce que pas un ne trouva mauvais tant on était persuadé qu'Elle seule avait repoussé nos ennemis. La dévotion envers Marie s'augmenta beaucoup en ce pays.*"(1)

D'autre part, le jésuite Michel-Germain de Couvert racontait que " la bannière de Notre-Dame a toujours été exposée au haut du clocher de la grande église depuis que les Anglais ont paru devant Québec jusqu'à leur départ. C'est sous ce saint drapeau que nos pauvres habitants ont combattu et vaincu. Et, en mémoire d'une protection de Dieu si visible et si extraordinaire obtenue par l'intercession de Notre-Dame, on donnera le nom de *Notre-Dame de la Victoire* à une église qui est commencée depuis quelques années (1688) et qu'on achèvera de bâtir au milieu de la basse-ville. (2) Outre cela, tous les ans, à perpétuité, on fera une grande fête avec procession solennelle, le 4^{me} dimanche d'octobre." (3)

L'expédition de sir William Phips n'était donc pas aussi méprisable qu'on ne le croit généralement dans nos écoles élémentaires ou académiques. Malgré qu'elle s'abîma dans toute l'horreur d'une catastrophe, elle eut pour la Nouvelle-France un résultat désastreux, une conséquence fatale ; elle apprit aux Anglais le chemin du Canada. Cotton Mather prédisait comme Cassandre lorsqu'il écrivit, à notre égard :

" Like Israël engaging against Benjamin, it may be we saw yet
" but the beginning of the matter ; and that *the way to Canada now*

(1) Juchereau : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*—édition de 1731, pages 332 et 333.

(2) Les autorités politiques et religieuses du pays s'inspirèrent très probablement, en cette circonstance, du bel exemple de Louis XIII, devant une église en l'honneur de la sainte Vierge, sous le vocable de *Notre-Dame de la Victoire*, comme témoignage de sa reconnaissance pour la prise de La Rochelle.

(3) Cf. *Archives nationales*—K 1371, no 80—Paris, France.

“ *bring learnt*, the foundation of a victory over it might be laid in “ what had been already done.”

En français, cette phrase sinistre se traduit par le vers de Musset :

Où le père a passé passera bien l'enfant !

Vingt-et-un ans plus tard, en 1711, un autre amiral anglais, sir Hovenden Walker, partait de Boston. 84 bâtimens de guerre et 9,500 soldats l'accompagnaient à la conquête, apparemment définitive, de la Nouvelle-France. Jamais la colonie n'avait encore été menacée d'un plus grand danger. Mais, encore une fois, la Providence la sauva. Une violente tempête s'étant élevée dans la nuit du 22 août, huit des plus gros navires de la flotte furent jetés à la côte et onze cents hommes périrent. Tout l'effort de la formidable armada se perdit sur les récifs de l'Île-aux-Oeufs. Désespéré, anéanti, Walker rebroussa chemin, écrasé sous la responsabilité d'une catastrophe qui pesait deux fois le poids du sang anglais répandu à l'expédition des Puritains.

Au sujet de cette miraculeuse délivrance, la mère Juchereau de Saint Ignace écrivait derechef dans son *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* :

“ Nous avons un très juste sujet de rendre grâce à Dieu. La première fête solennelle que l'on eu fit fut celle de *Notre-Dame de la Victoire* (célébrée cette année-là, 1711, le 25 octobre) que l'on nomma *Notre-Dame des Victoires*, n'attribuant pas moins la seconde que la première à la très sainte Vierge. Ce fut encore *monsieur de la Colombière qui prêcha, avec un nouveau zèle, son triomphe*. Il fit voir combien nous lui étions redevables et à quelle fidélité ce bienfait nous engageait. Comme tous ses auditeurs étaient dans des transports de joie et qu'ils ne doutaient pas que le ciel ne s'en fût mêlé, sa prédication fut écoutée et suivie de grands applaudissemens. Et la dévotion envers la très sainte Vierge fut mieux établie que jamais.” (1)

Ce sermon, fameux déjà par l'importance capitale des événemens militaires et politiques qui l'ont inspiré, l'est encore davantage par les merveilleuses coïncidences qu'on y découvre : similitudes du péril, du salut, du miracle ; identités du sujet, du discours et de l'orateur ; même auditoire, même tribune. Je dis bien : similitude de péril : 1690, l'armada de sir William Phips ; 1711, l'armada de sir Hovenden Walker ; — similitude du salut : la très sainte Vierge seule invoquée ; — similitude du miracle : à la très sainte Vierge seule rapportés la gloire et le secret de la victoire ; — identité du sujet : Marie triomphante exaltée par la Nouvelle-France rachetée, *Kebeka liberata* ; — identité du discours : le sermon prononcé le 5 novembre 1690, exactement répété le 25 octobre 1711 ; — identité de l'orateur : l'archidiacre Joseph Seré de la Colombière ; — même auditoire : la population de Québec ; — même tribune : la chaire de Notre-Dame !

(1) Juchereau : *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec* — édition de 1751, pages 485 et 486.

En vérité, Madame l'Archiviste de l'Hôtel-Dieu de Québec, la Révérende Mère Saint André, eut la main heureuse le jour qu'elle découvrit, dans les manuscrits vénérables de son couvent, le sermonnaire d'un des plus célèbres prédicateurs de la Nouvelle-France. L'allocation qu'elle a transcrite est à la fois un document littéraire et historique aussi rare que précieux. C'est une primeur véritable que je suis fier d'offrir aux classes instruites de notre population si profondément catholique et française.

ERNEST MYRAND.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-Propos.—Sermon de M. de la Colombière.—Un mot de critique.—Joseph Serré de la Colombière.—not ce biographique.—Siège de Québec en 1690. *Relation de Fontenac* ; *Relation de Monseigneur*.—Expédition contre Québec en 1711 : *Relation de Juchereau de Saint-Ignace*.—Flotte de sir Hovenden Walker. — *équiescant* !—Appendice : Portrait de M. de la Colombière.—*N. lre. l'ame des Victoires* 1759 et 1888.—Fac-similé de l'inscription gravée par sir Hovenden Walker sur l'île du Cap Breton.

INTRODUCTION A LA VIE SACERDOTALE

Par le Père F. BOUCHAGE, rédemptoriste

1 très fort vol. in-8° \$1.25

Cet ouvrage n'a qu'une prétention : fournir un nouvel aliment à la direction du vénérable Clergé, en lui présentant, *appropriée à son état, l'exposition pratique et complète, quoique succincte, des trois vies dont se compose l'ascétisme chrétien.*

Le Fils de Dieu conseillait à l'évêque de Laodicée de revêtir un habit blanc pour couvrir sa nudité, de mettre un collyre sur ses yeux afin de voir, de s'asseoir à sa table en attendant de partager son trône (Apoc. III), conseils qui sont visiblement conformes aux trois vies classiques de l'ascétisme, si même ils n'en sont la propre révélation.

Dans un article célèbre, l'angélique maître de la théologie, après avoir invoqué le témoignage de saint Augustin, enseigne l'objet de ces trois vies dans les termes suivants : " On peut considérer l'accroissement spirituel de la charité d'une manière analogue au développement corporel de l'homme. Quoiqu'on puisse diviser la vie de l'homme en plusieurs parties, néanmoins elle renferme des époques distinctes, déterminées par les actions ou par les goûts auxquels il arrive en grandissant. Ainsi on appelle l'âge de l'enfance tout le temps qui s'écoule avant qu'il ait l'usage de la raison ; on distingue ensuite un autre état, du moment où il commence à parler et à faire usage de la raison ; enfin son troisième état, c'est la puberté, qui comme ce à l'époque où le corps est déjà formé et qui dure jusqu'à ce qu'il soit arrivé à son parfait développement.

“ De même, on distingue divers degrés de charité selon les divers efforts auxquels l'homme se livre, par suite de l'accroissement de cette vertu.

“ En effet, les premiers efforts de l'homme consistent principalement à s'éloigner du péché et à résister à ses attraits, qui lui impriment un mouvement contraire à celui de la charité. C'est ce que font les commerçant, qui doivent alimenter et réchauffer la charité, de peur qu'elle ne se perde.

“ Le second effort que l'homme fait ensuite a pour but principal de progresser dans le bien. (Le saint a dit un peu auparavant, art. 6, que tout acte de vertu dispose à cet accroissement.) C'est à cela que tendent ceux qui ont principalement l'intention d'affermir la charité en eux, en travaillant à son accroissement.

“ Enfin, la troisième chose que l'homme se propose principalement, c'est de s'attacher à Dieu et d'en jouir ; et cela regarde les parfaits qui *cupiunt dissolvi et esse cum Christo.* ”

Or le même Docteur, conclut pour répondre aux objections : “ Toutes les distinctions particulières que l'on peut établir dans l'accroissement de la charité (c'est-à-dire dans la vie spirituelle) sont compris sous les trois chefs que nous avons exprimés. ” (*Somme théol.*, 2e 2de, q. xxiv, a. 9).

Pour peu qu'on ajoute à l'autorité de cette doctrine l'exemple des Ignace de Loyola, des François de Sales, et des Alphonse de Liguori, dont les œuvres ascétiques ne sont que l'exposition plus ou moins détaillée et méthodique mais toujours absolument réelle de ces trois vies, on comprendra l'importance capitale qu'il faut attribuer à une telle classification et la présomption qu'il y aurait à vouloir s'en départir.

Une fois initié théoriquement et pratiquement aux exercices de ces trois vies, le prêtre est à même d'entendre les œuvres ascétiques de tous genres, de lire avec intérêt les écrits spirituels de tous les maîtres, de saisir pour sa propre direction et pour celle d'autrui le fil conducteur des ouvrages les moins didactiques et les plus relevés.

Néanmoins, la connaissance expérimentale de cette direction classique offre des avantages plus précieux encore : elle donne un véritable goût des voies intérieures, sagesse rare, hélas ! et rend à des esprits découragés de l'oraison un attrait pour les choses mystiques dont ils ne se savaient point capables.

C'est pourquoi nous croyons devoir avertir le lecteur de la vraie manière d'user de cette Introduction, manière qui peut se réduire aux points suivants :

1. — Aller au fond de chaque alinéa.
2. — Voir si l'on sait ou fait bien ce qu'il rappelle ou conseille.
3. — Quand on rencontrera un point oublié, se mettre à l'œuvre sur ce point, avant de passer à un autre. Ce livre, en effet, est principalement un manuel de direction.

Ayant ainsi expliqué la nature et l'usage de cette Introduction, il ne nous reste qu'à prier le lecteur d'en essayer la pratique,

rière que nous accompagnerons de nos vœux humblement confiants pour le succès de cette sainte entreprise.

Le jour où le Clergé en masse cultivera l'ascétisme avant tout sera le jour des grandes rénovations, parce que, ce jour-là, l'ère des hommes vraiment apostoliques et nombreux reflourira dans l'Eglise.

Puissions-nous y avoir contribué, pour l'amour et la gloire du très saint Rédempteur.

FR. BOUCHAGE, C. SS. R.

Maison des Rédemptoristes de Gannat (Allier.)

TABLE

PREMIÈRE PARTIE

COMPRENANT LE FONDAMENT DE LA VIE SACERDOTALE ET LES EXERCICES

DE LA VIE PURGATIVE

Livre premier.— Sacerdoce.— Connaissance de Dieu.— Fin de l'homme et du prêtre (9 chapitres).

Livre deuxième.— Du péché mortel considéré en lui-même et dans le prêtre (8 chapitres).

Livre troisième.— Les fins dernières (12 chapitres).

Livre quatrième.— Moyens de persévérer dans l'état de grâce (14 chapitres).

Livre cinquième.— De quelques moyens d'obtenir les grâces actuelles (12 chapitres).

DEUXIÈME PARTIE

COMPRENANT UNE EXCITATION A LA FERVEUR ET LES EXERCICES

DE LA VIE ILLUMINATIVE

Livre premier.— De la ferveur sacerdotale (8 chapitres).

Livre deuxième.— Préparation à l'imitation de Notre-Seigneur Jésus-Christ (5 chapitres).

Livre troisième.— Vertus personnelles de Notre-Seigneur Jésus-Christ (22 chapitres).

Livre quatrième.— Des fonctions du saint ministère (10 chapitres).

Livre cinquième.— Zèle et œuvres du bon pasteur (8 chapitres).

TROISIÈME PARTIE

COMPRENANT LA DESCRIPTION, LES EXERCICES ET LES PRATIQUES DE LA VIE UNITIVE

Livre premier.— De la vie unitive et de l'infinie amabilité de Dieu (12 chapitres).

Livre deuxième.— De l'oraison et des autres pratiques unitives (23 chapitres).

CONCLUSION.—ORATIO SANCTI AUGUSTINI.

Œuvres de Etienne Marcel

32 VOLUMES IN-12, ensemble \$18.53
(25 pour cent de remise en prenant la collection entière.)

Chaque volume se vend séparément

TITRES :

- | | |
|--|--|
| Au melle. 1 vol. in-12 306 p. \$0.50 | Le vol de colombes. 1 vol. in-12 de 214 pages 0.50 |
| Avec et sans dot. 1 vol. in-12 de 281 pages 0.50 | Les Jours sanglants. 1 vol. in-12 de 224 pages 0.50 |
| Comment viennent les rides, suivi de Cinq cent mille francs en portefeuille. 1 vol in-12 de 273 pages.. 0.50 | Les Sapins de Dame Barbe. 1 vol. in-12 de 283 pages. 0.63 |
| Elle et moi, suivi de La vengeance d'une reine. 1 vol. in-12 de 280 pages 0.63 | Les Tuteurs d'Odette, ou la famille et le monde. 1 vol. in-12 de 301 pages... 0.50 |
| Grand'Mère. 1 vol. in-12 de 446 pages 0.63 | L'héritage de Mme Hervette. 1 vol. in-12 de 235 pages 0.50 |
| Histoire d'une corbeille de noces.—Entre voisins.—Le roman de deux jeunes filles. 1 vol. in-12 318 p. 0.75 | Monsieur le Maréchal. 1 vol. in-12 de 312 pages 0.63 |
| Jeanne d'Aurelles. 1 vol. in-12 de 241 pages 0.50 | Petite Sœur. in-12 de 285 p. 0.50 |
| Juliette. 1 vol. in-12, 239 p. 0.50 | Pile ou Face. Le petit pied de la reine Edwige, suivi de la Potiche de la Chine. 1 vol. in-12 de 321 pages. 0.63 |
| L'Argent et l'honneur. 1 vol. in-12 de 244 pages 0.50 | Renée. 1 vol. in-12 de 293 p.. 0.50 |
| La vengeance de Giovanni. 1 vol. in-12 de 286 pages. 0.75 | Triomphes de femmes. 1 vol. in-12 de 354 pages 0.75 |
| Le chef-d'œuvre d'un condamné. 1 vol. in-12, 331 p. 0.75 | Un Ami. 1 vol. in-12, 286 p.. 0.75 |
| Le Nid d'hirondelles. 1 vol. in-12 de 309 pages 0.50 | Un chercheur d'or.—Tempérance—La Soupe aux huitres. 1 vol. in-12 de 237 p. 0.50 |
| Le roman d'Elisabeth suivi de <i>Grace Darling</i> et des régates universitaires. 1 vol. in-12 de 392 pages 0.63 | Un drame en Province. 1 vol in-12 de 275 pages 0.50 |
| Le roman d'un crime. 1 vol. in-12 de 240 pages 0.50 | Un isolé. 1 vol. in-12. 357 p. 0.75 |
| Le Saint de Neige. 1 vol. in-12 de 234 pages 0.50 | Un monarque au violon, suivi de <i>Les Cloches de Spire</i> . 1 vol in-12 de 238 pages. 0.50 |
| | Un noble cœur suivi de <i>Colombe</i> . 1 vol. in-12, 277 p. 0.50 |
| | Yvette la repentie. 1 vol. in-12 de 373 pages 0.75 |

N. B.—Chacun des livres de cette collection se distingue par des qualités qui lui sont propres, mais tous méritent également d'être recommandés aux mères de famille et aux bibliothèques de paroisse.

LA KERMESSE DE LILLO

A M. ET Mme PAUL FLANDRIN

(suite)

—Gottfried le regarda de travers, lui tourna le dos et s'en alla reprendre ses boules. Il joua fort mal et perdit la partie.

—Axel n'était pas non plus fort content. Il avait essayé de causer avec Alberte. Elle ne lui avait répondu que par des monosyllabes et la moitié d'un sourire. Pourtant ce pauvre Axel, avant d'oser l'inviter, avait fait danser ses sœurs aînées, déjà mères de famille, fort lourdes et peu aimables, sa tante Kunégonde, qui n'allait jamais en mesure, et ses cousines, laides et maussades comme des furies. C'était bien la peine !

On alla entendre les vêpres, on se remit à table, et les illuminations ne furent éteintes qu'à dix heures. Mais enfin elles le furent, et chacun s'en retourna chez soi comme il put, au clair de lune.—Le père d'Alberte, fermier voisin de Lillo, n'avait qu'un trajet de dix minutes à faire : il partit cependant un des premiers. Axel regagna aussitôt sa grange, et s'en alla rêver aux yeux bleus d'Alberte. Lord Clarendon eut besoin du bras de Courbette pour monter à sa chambre. Il avait tellement dansé, tellement eu soif, qu'il avait bu un peu plus qu'il ne fallait, si bien qu'il se mit à chanter. Son domestique en resta stupéfait d'étonnement.

—Depuis dix ans que je sers milord, dit-il, je n'ai pas vu pareille chose. Le vin de Malvoisie de Péters doit être un fameux vin.

—Et, en garçon rangé, dès que son maître fut au lit, il se dépêcha d'aller finir les flacons restés sur la table.

III

LENDEMAIN DE FÊTE

—Lord Clarendon est-il marié ? demanda le lendemain matin à Courbette l'hôtesse d'*Nouveau-Monde*.

—Oui et non, dit Courbette, c'est à peu près tout comme s'il ne l'était pas. Il a épousé il y a dix ans une belle lady, très riche, mais qui avait une drôle de maladie.

—Et laquelle ? demanda dame Péters.

—Elle se croyait malade, et consultait toujours des médecins. Ils lui ordonnèrent d'aller dans le Midi l'hiver, et de revenir à Londres l'été. Elle le fit, mais voilà que lord Clarendon prit les fièvres à Rome, et s'aperçut que la chaleur lui était contraire, si bien qu'il voyage l'été dans le Nord, et passe l'hiver dans ses terres du comté de Sussex. Il en résulte qu'il ne voit pas souvent madame sa femme. Ils font, du reste, excellent ménage.

—On apprend tous les jours, dit dame Péters : je ne me serais jamais avisée de cette manière-là de faire bon ménage. Y a-t-il longtemps que vous êtes au service de milord, monsieur Courbette ?

—Oui et non, dit Courbette, il me prend en passant à Dieppe,

quand il vient sur le continent, et quand il est chez lui, je me repose dans mon pays, où j'ai femme et enfants. J'ai été marin dans ma jeunesse, et les voyages ne m'effraient pas. Nous allons quelquefois en Suède. Milord ne peut tenir en place. Donnez-moi encore un verre de cassis, dame Péters, jamais je n'en ai goûté de si bon.

—C'est du cassis de mon jardin, et j'ai une recette qui me vient en droiture d'un tonnelier de l'empereur Charles, Quint, dit dame Péters en se rengorgeant. —A votre santé, monsieur Courbette. Mais il faut que je vous quitte. Tout est par les places et il y a bien affaire pour remettre l'ordre ici. Elle s'éloigna, et Courbette allait se verser un troisième verre de cassis, lorsqu'il entendit le sifflet de lord Clarendon. Il monta l'escalier quatre à quatre et entra dans la chambre de l'Anglais.

—Que désire milord ?

—Courbette, allez demander à l'hôte à qui on doit s'adresser pour visiter le château qui est à vendre ici près.

—On doit s'adresser à l'hôte lui-même, milord, c'est Péters qui est chargé de montrer le château aux acheteurs. Il me l'a dit hier soir.

—Allez lui dire que je veux tout de suite aller voir le château, tout de suite.

Quelques minutes après, l'hôte, son bonnet à la main gauche, un trousseau de clefs à la main droite, conduisit le gentilhomme anglais au petit château. Les appartements étaient bien meublés, fort propres, et Péters, ouvrant les volets intérieurs et soulevant les châssis des croisées, y fit entrer l'air et le soleil.

— Pourquoi vend-on cette maison ? demanda l'interprète ; à qui appartient-elle ?

—Le propriétaire est mort criblé de dettes, dit Péters : c'était un personnage extravagant. Il achetait à tort et à travers des tableaux, des meubles, des chevaux et, à force de s'enivrer, avait si bien perdu la mémoire que ses compagnons de débauche le volaient, et revendaient ensuite à lui-même les objets qu'ils lui avaient dérobés. Il est mort garçon, il devait à tout le monde, et pour payer ses dettes on a vendu sa maison de ville ; on vendra ses tableaux et le reste. Personne ne se soucie du château de Lillo, parce qu'il n'a point de terres : rien qu'un jardin. Mais, pour quelqu'un qui ne tiendrait pas à tirer un revenu de son bien, ce serait une charmante habitation.

—Combien en veut-on ? dit l'Anglais. L'interprète traduisit. L'aubergiste répondit. Lord Clarendon s'écria :

—Je l'achète. Qu'on aille quérir le notaire à Anvers. Je veux coucher ici ce soir.

L'aubergiste salua jusqu'à terre et partit.

Lord Clarendon regardait le paysage, paysage flamand, sans accidents de terrain, sans lointains horizons, mais verdoyant, frais et gracieux. Au delà des palissades du jardin, s'étendait une prairie semée de bouquets d'arbres. Les bouleaux à la tige frêle et satinée, les peupliers de Hollandeaux feuilles blanches et veloutées en dessous, toujours tremblantes, étendaient leur ombre sur l'épais gazon, et à travers leurs branchages, on voyait étinceler au loin les eaux de l'Escaut reflétant les rayons du

soleil. Assis à une assez grande distance de la maison, Axel, un petit chevalet posé devant lui, était occupé à peindre. Plus près, une chèvre blanche, attachée à un piquet, broutait tranquillement, tandis que ses petits chevreaux, sautant et cabriolant, se poursuivaient en jouant autour d'elle.

Tout à coup la chèvre se mit à bêler et à tirer sur sa corde, et les chevreaux s'élançèrent, appelés par une douce voix. Alberte venait d'entrer dans la prairie, une corbeille à la main. Elle apportait un peu de pain et de sel à sa chèvre favorite. Le peintre cessa de peindre et la regarda de loin en silence. Elle n'était plus en grande toilette comme le jour de la kermesse, mais sa robe de laine gris clair, son petit corsage noir bordé d'écarlate et le béguin de velours d'où s'échappaient ses tresses blondes lui allaient à ravir, et elle marchait si légèrement qu'elle semblait effleurer le gazon. Elle changea de place le piquet de la chèvre, caressa les petits cabris et cueillit quelques fleurs ; puis elle s'éloigna. En ouvrant la barrière du pré, elle laissa tomber son bouquet. Elle le ramassa bien vite et disparut. Mais une marguerite était restée oubliée.

Axel la vint prendre, et la serra, comme si c'eût été une vraie perle.

En retournant à sa place, il vit l'Anglais au balcon, mais, à l'expression de son visage, Axel devina que lord Clarendon n'avait rien vu. En effet, toute son attention était restée concentrée sur une petite compagnie de perdreaux qu'une mère perdrix promenait dans le pré. Lord

Clarendon rêvait de les manger rôtis, et pour lui c'était le plus charmant détail de tout le paysage.

Le notaire vint, libella l'acte de vente, reçut le prix du château et ses honoraires, en traites sur le premier banquier d'Anvers, et se retira en s'essuyant le front, disant que de sa vie il n'avait vu conclure si rondement une affaire.

Lord Clarendon se fit apporter à dîner, et grâce aux soins intelligents de dame Péters, il fut, dès le soir même, parfaitement installé au château. Les aubergistes du *Nouveau-Monde* lui apprêtaient ses repas ; l'hôtesse veillait à ce que tout fût propre et rangé, l'hôte garnissait la cave. Courbette regardait faire, suivait son maître comme l'ombre suit le corps, et engraisait. John soignait les chevaux, et surtout sa personne, buvait sec, et trouvait que Lillo était un séjour enchanteur. Lord Clarendon pêchait à la ligne, allait à Anvers tous les deux jours voir des tableaux, et ne bâillait plus qu'une ou deux fois par heure.

Mais l'ennui ne se guérit pas par le bien-être, et lord Clarendon l'avait expérimenté déjà plus d'une fois. Il s'était imaginé, en voyant la kermesse, que les bonnes gens de Lillo ne pensaient qu'à danser, boire et chanter. Lorsqu'il les vit dès le lendemain se remettre au travail, que le bruit monotone des métiers de tisserands et des rouets des fileuses remplaça les accords des violons, et que les jeunes filles, leur carreau à dentelle sur les genoux, assises auprès de leurs mères, ne parurent plus à tout songer à la danse, l'An-

glais trouva Lillo un peu trop calme. Il attendit le dimanche : ce jour-là on fit toilette, mais, après la messe, les hommes s'amuserent à jouer soit aux boules, soit à tirer de l'arc. Les femmes promenaient les petits enfants, babillaient entre elles, ou allaient visiter les deux ou trois malades du village. Les vêpres furent longues et suivies du rosaire.—Lord Clarendon fit demander à Péters si, en payant bien, on ne pourrait pas organiser une kermesse tous les dimanches.

—Ça, dit l'éters, ce n'est pas chose aisée. D'abord, notre curé ne voudrait pas. Puis les chefs de familles ne permettraient pas à leurs enfants de

danser si souvent. On n'aurait que des ménétriers, des ivrognes et des ribaudes. Milord ne serait pas content. Nous avons deux kermesses par an : la kermesse des Gâteaux à la Pentecôte, la kermesse de la Tarte à la Notre-Dame d'août. C'est bien assez. Le temps passe si vite !

Il passe vite, quand on travaille, quand on est heureux, mais ses ailes semblent de plomb aux désœuvrés, aux égoïstes, à ceux qui vivent pour eux seuls. Avant que le premier mois de son séjour à Lillo se fût écoulé, lord Clarendon bâillait à se désarticuler les mâchoires, et la lune de miel du châtelain et de la châtelainie s'était éclipsee. (à suivre)

INSTITUT KNEIPP

(DE MONTREAL)

No 2082 rue Ste-Catherine, près de la rue Bleury

Traitement hydrothérapiques suivant la méthode de l'abbé Kneipp

Départements complètement séparés pour les hommes et pour les femmes.

ARFUSIONS, DOUCHES, BAINS, Etc.—CHAMBRES ET PENSION.

Grande salle de gymnase et de réaction pour chaque département.

Doncheurs et Doncheuses expérimentés,

L'Institut comprend plus de 40 chambres spacieuses, bien aérées et bien éclairées

CONSULTATIONS : De 10 h. à 12 h., et de 4 h. à 6 h. tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

DR L'ECUYER

Collège Notre-Dame

COTE-DES-NEIGES, MONTRÉAL, CANADA.

Ce collège dirigé par les religieux de Sainte-Croix, occupe un des sites les plus beaux et les plus salubres du Canada. Il a été établi pour donner une éducation chrétienne à de petits enfants qui se préparent au cours classique ou au cours commercial. Ces enfants reçoivent là tous les soins qu'ils sont habitués à trouver dans leur famille. Le français et l'anglais sont enseignés avec une égale attention. De plus, les enfants sont reçus pour la vacance. La rentrée des élèves est fixée au premier de septembre.

L. GEOFFRION, O. S. C. Sup.